

**SOCIÉTÉ ELIZABETH FRY DU QUÉBEC**



**Rapport d'activités**

**2006 – 2007**

**présenté à l'assemblée annuelle**

**le 13 juin 2007**

## MAISON THÉRÈSE-CASGRAIN

### 1. – CLIENTÈLE SOUS JURIDICTION PROVINCIALE

Le service correctionnel du Québec a, au cours de l'année à l'étude, référé **61 clientes** à la Maison de transition Thérèse-Casgrain qui se répartissent de cette façon :

▪ Absence temporaire	807 jours-lits	occupation de 2,2 %
▪ Libération conditionnelle	2793 jours-lits	occupation de 7,6 %
▪ Probation avec surveillance	418 jours-lits	occupation de 1,1 %
▪ Sursis d'emprisonnement	985 jours-lits	occupation de 2,6 %
▪ Cautionnement	90 jours-lits	occupation de 0,2 %

Pour toutes clientèles confondues notre taux de réussite avec la clientèle provinciale s'élève à 77 %.

### 2. – CLIENTÈLE SOUS JURIDICTION FÉDÉRALE

La clientèle fédérale a occupé 5 342 jours-lits totalisant une occupation de 14,6 %, soit une diminution de 0,9 % comparativement à l'an dernier.

Nous avons débuté l'année avec 16 clientes fédérales en place. En cours d'année nous avons admis 31 clientes provenant du pénitencier de Joliette, nous avons principalement reçu des femmes en semi-liberté (2 942 jours-lits), libération conditionnelle (1 536 jours-lits) et la libération d'office(864 jours-lits).

Au cours de l'année, 9 résidentes ont fait l'objet d'une suspension de leur libération conditionnelle et 2 en liberté illégale. Des 47 clientes que nous avons reçues en cours d'année, 17 ont pu intégrer leur appartement, 21 sont toujours sous notre tutelle ce qui porte notre taux de **réussite avec la clientèle fédérale à 80 %** soit une augmentation de 15 % par rapport à l'an dernier.

### **Bilan fédéral/provincial**

La somme des jours-lits occupés tant par le régime fédéral que par le service correctionnel du Québec totalise 10 431 pour 108 résidentes au cours de l'année.

**Notre taux d'occupation annuel fut de 28,57 % soit une augmentation de 0,9 % pour l'année à l'étude. De plus nous constatons une augmentation du taux de réussite**

**toujours pour les deux pôles correctionnels passant de 66 % l'an dernier à 78,5 % une majoration notable de 12,5 %.**

Notre taux d'occupation connaît une croissance régulière depuis les 7 dernières années :

❖ 2001	21,65
❖ 2002	23,70
❖ 2003	25,90
❖ 2004	26,00
❖ 2005	27,20
❖ 2006	28,40
❖ 2007	28,57

### **Cohabitation mère enfant**

Encore cette année, **5 mères** ont cohabité avec leur enfant à temps plein. **Deux mères ont donné naissance** à leurs enfants en cours de séjour dont l'une provenant du pénitencier de Joliette et une cliente provinciale qui a habité à la maison Thérèse-Casgrain et qui a vu naître son garçon 4 jours après son admission. La troisième mère qui cohabitait déjà avec son enfant au pénitencier de Joliette, a su préserver les liens avec ce dernier en l'intégrant avec elle à la maison de transition. Enfin, deux petites filles de 5 et 7 ans ont partagé la routine transitoire de leur mère pendant les fins de semaines.

Ainsi, le nombre de jours-lits occupés par des enfants cette année s'élève à 616 pour une **moyenne annuelle de 1,6 %**. Nous parlons donc d'une diminution de 0,7 % comparativement à l'an dernier.

### **PROGRAMME E.V.E.**

#### **Volume de la clientèle :**

Durant l'année 2006-2007, le programme E.V.E. a effectué **462 ouvertures de dossiers** dont environ le tiers a été dirigé vers l'entrevue d'évaluation du programme long et près des deux tiers ont été orientés vers le programme court. Cette situation d'affluence croissante est proportionnelle au fait que le programme E.V.E. est progressivement connu et reconnu. Au moment de leur référence au programme, autour de **71,7 % étaient confrontées à deux accusations criminelles et plus, simultanément..** Selon nos données, il ressort que le **programme E.V.E. est intervenu dans plus de 1 037 accusations criminelles.**

**Des 438 accusées admises** au programme ou en vue de l'être, **59 se sont désistées** avant de commencer le suivi soit **13,5 %** comparé à 15,2 % l'an dernier. Les principaux **motifs de ces désistements** sont : manque de motivation (absence de nouvelles); refus de se conformer à une condition particulière d'admissibilité tel que faire une démarche préalable ou parallèle en toxicomanie, en psychologie, en psychiatrie, etc.; éloignement et/ou coût du transport; absence de gardiennage; conflit d'horaire avec d'autres obligations; problème de santé physique sévère; traitement non judiciaire.

Ainsi, **379 accusées ont débuté un suivi de groupe** au programme E.V.E. Parmi celles-ci, **8 participantes n'ont pas complété** leur suivi en raison d'un **abandon (5)** ou d'une **interruption (3)** soit 2 femmes de plus que l'an passé. Les **motifs d'interruption et d'abandon** sont principalement le manque d'assiduité et les troubles de comportement. Le programme E.V.E. **termine donc avec 371 participantes ayant débuté et complété avec succès leur suivi**, soit un **taux de réussite de 97,9 %**. Mentionnons aussi que le **taux d'assiduité** des participantes récidivistes ayant réussi le programme s'élève à environ **97,4 %**.

Au cours de l'année 2006-2007, le programme E.V.E. a assuré la prestation de **25 suivis de groupe** soit une **hausse de 25,0 % comparé à l'an passé** ce qui s'explique aussi par le fait que nous avons eu **une centaine de participantes supplémentaires en suivi de groupe**. Sans données complètes, nous pouvons tout de même affirmer avoir offert des services de « counselling » répartis comme suit:

- plus de 115 heures d'évaluations d'accueil;
- plus de 925 heures d'évaluation clinique en individuel;
- plus de 204 heures de « counselling » de groupe.
- 

Dans le tableau suivant, **aucune accusée ayant complété avec succès le programme n'a eu de sentence d'incarcération.**

Décision du tribunal	GRUPE SANS ANTÉCÉDENT	GRUPE RÉCIDIVISTES
	% participantes selon décision	% participantes selon décision
Retrait de plainte	19,9	-
Absolution inconditionnelle	61,4	13,8
Absolution conditionnelle	15,1	17,2
Amende	-	-
Amende avec probation	0,6	6,9
Probation seule	1,2	17,2
Sentence suspendue + prob.	1,8	40,0
Sursis d'emprisonnement	-	6,9
<b>TOTAL</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## **PROGRAMME EN MILIEU CARCÉRAL**

### **1. – JOLIETTE**

#### **Préparation à la sortie**

Il est important d'informer que le Programme d'intégration communautaire ne sera plus dispensé à l'établissement Joliette dans la forme où nous l'avons conceptualisé en 1996. Ce dernier a été remplacé par le Programme de réinsertion sociale pour délinquantes (*PRSD*), qui est un programme national du Service correctionnel du Canada. Toutefois, nous restons, au Québec, le seul établissement dont le programme est donné par une intervenante de la communauté de la Société Elizabeth Fry du Québec. La dernière prestation du Programme d'intégration communautaire a eu lieu au mois d'août 2006.

Le programme de *réinsertion sociale pour délinquantes* englobe une notion élargie du programme d'*intégration communautaire*, et l'approche se veut holistique. Le programme comprend 12 séances de groupes et quatre heures de rencontre individuelle par participante dans le but de répondre à des besoins plus spécifiques. Le programme a comme objectif de favoriser les changements qui mènent à un mode de vie sain et équilibré dans la collectivité. Les participantes doivent trouver leurs points forts et leurs domaines à améliorer afin d'établir des buts pour elle-même en fonction de leur vision qu'elles ont de leur avenir dans la communauté. Les divers thèmes qui étaient élaborés dans le programme d'intégration communautaire restent sensiblement les mêmes.

22 femmes ont suivi le programme en 2006-2007. Les changements dans la programmation n'ont pas affecté la participation des femmes.

<b>TABLEAU COMPARATIF ANNUEL</b>		
<b>Année</b>	<b>Nombre de prestations</b>	<b>Nombre de participantes</b>
2002-2003	2	6
2003-2004	5	27
2004-2005	4	23
2005-2006	4	24
2006-2007	4	22
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>102</b>

## Temps d'arrêt

Le programme *Temps d'arrêt* est un service individualisé qui s'adresse aux femmes ayant fait l'objet d'une suspension de leur libération conditionnelle. Ce programme offre à la participante support et suivi, notamment durant la période d'attente de l'audience de la Commission nationale des libérations conditionnelles. En plus d'assurer un lien entre les différents intervenants (ALC de l'Établissement, ALC en communauté, IPL), il permet de revoir avec la participante les circonstances entourant la suspension, les raisons de l'échec, travailler à sa responsabilisation ainsi qu'à l'identification de ses besoins. Celle-ci est amenée à élaborer et consolider un plan d'action réaliste et adapté à sa situation. Il s'agit également de préparer l'audience postsuspension, s'il y a lieu, et d'offrir un accompagnement dans la réintégration et la façon d'envisager le retour au pénitencier.

Il y a eu 16 suivis au total pour l'année 2006-2007, pour 22 références. On comptabilise 76 rencontres, pour une moyenne de 4,75 rencontres par personne.

TEMPS D'ARRÊT			
Comparatif de participation annuelle			
Année	Références	Refus	Suivis
2002-2003	10	3	7
2003-2004	22	2	20
2004-2005	25	9	16
2005-2006	33	7	26
2006-2007	22	6	16
<b>Total</b>	<b>112</b>	<b>27</b>	<b>85</b>

## Coordination des bénévoles

Le groupe de bénévoles comptait, à la fin du dernier rapport semestriel, vingt huit (28) bénévoles. Au cours de ce semestre, la coordonnatrice a rencontré plusieurs personnes qui seront à ajouter à l'équipe et deux bénévoles nous ont quittés. Statistiquement, nous terminons ce semestre avec **vingt six (26) bénévoles actifs et réguliers**, dont dix (10) hommes et seize (16) femmes.

Pour l'année 2006-2007, les statistiques démontrent que nos activités sont en croissance de presque vingt-sept pour cent (26,7 %) ainsi que la participation des femmes d'un peu plus de treize pour cent (13,08 %) malgré l'absence de la coordonnatrice pour maladie.

## COMPARATIF DES ACTIVITÉS BÉNÉVOLES en 2005 ET 2006

Année	Présences bénévoles & invités (1)	Heures totales de participation bénévole (2)	Nombre total de détenues participantes (3)
1 <sup>er</sup> avril 2005 au 31 mars 2006 (rapport annuel)	541 bénévoles 416 invités <b>957 présences</b>	730	1724
1 <sup>er</sup> avril 2006 au 31 mars 2007 (rapport annuel)	731 bénévoles 482 invités <b>1 213 présences</b>	1010,50	1962

### Option-Vie

L'intervenant Option-Vie est en place à l'établissement Joliette depuis avril 2004, Nous pouvons constater que le Service Option-Vie est bien en place à l'établissement.

L'intervenant accompagnateur est présent en moyenne 3 jours semaine à l'établissement. L'intervenant visite également les femmes détenues à l'Institut Louis-Philippe Pinel, et une présence occasionnelle est offerte aux femmes du CRC Thérèse-Casgrain et aux femmes en communauté.

Après trois ans de présence à l'établissement Joliette, nous pouvons affirmer que l'intervenant accompagnateur est bien intégré à la dynamique de l'établissement et de la particularité du travail auprès de la clientèle féminine.

Il a offert ses services à 23 sentencées à vie, à 1 femme purgeant une longue sentence, et a environ 12 femmes purgeant de courtes sentences, soit à leur demande ou dans certain cas à la demande de l'équipe de gestion de cas.

Indicateur d'activité annuel ;

Établissement : 2

Condamnés à perpétuité : 24

Condamnés à perpétuité recevant des services : 23

Délinquants purgeant une peine de longue durée recevant des services : 3

Délinquants dangereux et sexuellement dangereux recevant des services : 0

Délinquantes purgeant de courtes sentences recevant des services : 12

Entrevues avec nos clientes à perpétuité et les indéfinies : 422

Entrevues avec d'autres détenus(es) : 52  
Services rendus aux autres détenus (es) : 9  
Conférence de cas : 6  
Participation aux comités de révision : 0  
Contribution au plan correctionnel : 0  
Téléphones impliquant des clients à perpétuité et les indéfinis : 37  
Contacts téléphoniques divers : 102  
PSAE et PSSE : 4  
Échange d'information avec l'équipe de gestion de cas : 133  
Rencontre avec le personnel afin de promouvoir le rôle de l'IA : 17  
Participation aux rencontres du Groupe Vie : 19  
Participation à une révision judiciaire : 1  
Participation à une audience de la CNLC : 7  
Sensibilisation du public : 26  
Contact avec la famille d'un client : 7  
Nombre de ressources communautaires contactées pour préparer le retour en communauté d'un client : 3  
Réunion : 61  
Formation reçue : 3  
Formation donnée : 6

## **2. – TANGUAY**

### **Préparation à la sortie Sensibilisation en toxicomanie**

La participation aux programmes a continué à être constante et tout aussi satisfaisante au cours de l'année 2006-2007. Toutes les prestations prévues au calendrier ont été dispensées, soit 8 programmes de *Préparation à la sortie* et 8 programmes de *Prévention de la rechute en toxicomanie*. Pour les 12 mois de prestations de services de l'année 2006-2007, 161 femmes se sont inscrites aux programmes de *Préparation à la sortie* (80) et de *Prévention de la rechute en toxicomanie* (81). Le taux d'inscription est inférieur à celui de l'année 2005-2006 (182 femmes). Nous pouvons expliquer cette baisse par le fait qu'il y a eu trois prestations de programmes en moins cette année.

### **Gestion de la colère à Tanguay**

Pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2006 au 31 mars 2007, il y a eu 5 programmes de Gestion de la colère qui ont été dispensés, soit 3 volets courts et 2 volets longs. Les prestations ont représenté 72 heures d'animation de groupe et 32 heures de rencontres individuelles. En comptabilisant les heures nécessaires à la préparation des ateliers et à l'évaluation de la participation, 62 heures ont ainsi été consacrées au volet long et 69 heures au volet court, pour un total de 131 heures au cours du dernier semestre.

En ajoutant les heures du précédent semestre, nous comptons 235 heures au total consacrées pour le programme de Gestion de la colère au cours de l'année 2006-2007, soit 122 heures pour le volet long et 113 heures pour le volet court. Il y a eu



9 prestations de programme en tout : 4 volets longs et 5 volets courts. Nous totalisons donc pour l'année 136 heures d'animation de groupe et 60 heures de rencontres individuelles.

## **GESTION DE LA COLÈRE EN EXTERNE**

Pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2006 au 30 mai 2007, 22 femmes francophones se sont inscrites au programme de gestion de la colère. Les ateliers ne peuvent contenir plus de 7 participantes, en raison du contenu et des difficultés relationnelles et comportementales de ces dernières.

Du mois de mai 2006 au mois de mai 2007, le programme gestion de la colère a été donné à 4 reprises, ce qui représente un total possible de 66 heures d'animation de groupe et 50 heures de rencontres individuelles (entrevues téléphoniques, entrevues d'accueil et d'évaluation ainsi que les entrevues en individuel au milieu du programme).

22 femmes se sont inscrites pour une capacité de 28, ce qui représente un taux d'inscription de plus de 78 %. Les participantes ont répondu positivement au programme avec un taux d'assiduité de 96 %.

Si nous comparons ces statistiques avec celles de l'année précédente, nous constatons une réduction de 8 inscriptions soit 22 cette année, au lieu de 30 pour l'année précédente. De plus, nous n'avons pas eu de clientes anglophones, alors qu'il y avait eu 9 clientes l'année précédente. Nous émettons certaines hypothèses pour expliquer ce ralentissement, par exemple : les différents changements survenus suite à l'application de la loi 89 dans les bureaux de probation. L'énergie du personnel plutôt mobilisée à composer avec ces changements, dont le transfert de l'ensemble des dossiers vers la communauté à la SEF du Québec, peuvent expliquer aussi les références moins nombreuses. L'embauche de plusieurs agents de surveillance communautaire qui étaient en période d'adaptation de leurs nouvelles fonctions, pourrait expliquer la disponibilité moins grande à recommander ces ateliers à leurs clientes. Nous pensons que la situation est en voie de changer, car déjà, nous recevions plus de demandes lors du dernier programme du mois de mai 2007

## **PROGRAMME DE SURVEILLANCE COMMUNAUTAIRE**

Nous avons débuté l'année avec 50 femmes en suivi communautaire principalement des femmes faisant l'objet d'une mesure de sursis d'emprisonnement ainsi que quelques autres en ordonnance de probation. La mise en application de la Loi 89 des Services correctionnels du Québec a changé radicalement le programme de surveillance communautaire.

Afin de répondre à la demande des Services correctionnels du Québec de la région de Montréal, nous avons procédé à l'embauche de 2 intervenantes communautaires à temps plein. De 50 femmes en surveillance en décembre 2006, nous avons augmenté

en l'espace de 4 mois à 192 femmes. Nous sommes la seule ressource de la région de Montréal à avoir atteint sa pleine capacité. De plus, afin de faire face à la demande toujours croissante, les Services correctionnels du Québec, nous ont demandé de bonifier notre contrat de 32 dossiers supplémentaires amenant notre entente contractuelle à 224 dossiers. En mai dernier, nous avons donc embauché une intervenante communautaire à demi temps. L'équipe de surveillance est maintenant composée de 3 intervenantes à temps plein et d'une autre à 3 jours/semaine.

La nouvelle équipe a su faire face à ce défi. Les intervenantes ont rapidement maîtrisé les procédures légales des différentes mesures tout en gardant une préoccupation pour l'approche communautaire. C'est le défi qui nous attend dans les mois à venir. Nous aurons à développer une approche spécifique à notre modèle d'intervention tout en respectant le cadre légal dans lequel nous sommes amenés à intervenir.

### **PROGRAMME RÉSEAU DE BÉNÉVOLES POUR LES FEMMES SOUS SENTENCE FÉDÉRALE**

Encore cette année, nous constatons que le volet visant les accompagnements se situe au premier rang, compte tenu des demandes de la clientèle. Par ailleurs, nous avons remarqué un besoin accru de services et d'accompagnement de la part de la clientèle provinciale. Bien entendu, la clientèle fédérale a bénéficié de l'aide des bénévoles.

Notons que les besoins des résidentes sont très diversifiés, allant de l'accompagnement à des fins médicales jusqu'au déménagement. Nous allons détailler cet aspect plus tard.

Les rencontres et les suivis avec les bénévoles ont lieu de façon ponctuelle et suivent le rythme des activités des résidentes. Nous assurons toujours une supervision immédiate et nous les contactons afin de faire un retour sur l'accompagnement. Nous effectuons un retour sur la sortie auprès des bénéficiaires également. Cela nous permet d'encadrer et d'encourager les bénévoles dans leur travail. Nous tenons compte aussi de leurs suggestions et suggérons des changements aux conseillères responsables de la clientèle. Par ailleurs, nous n'avons pas fait de rencontres de mise au point mais nous informons le Service correctionnel dès qu'un écart de conduite a lieu.

*Bilan des activités bénévoles du 1<sup>er</sup> octobre 2006 au 30 mars 2007*

Nom du bénévole	Nbre d'accompagnements individuels	Nbre d'activités de groupe
André Morneau	18	2
Angela Garcia	2	1
Marcel Vachon	13	2
Jacqueline Tiboutot	2	1
Amrit Brar	1	0
Marcel Blouin	1	0
Activités annulées	10	1
<b>Total :</b>	<b>47</b>	<b>3 réalisées, 1 annulée</b>

Les accompagnements individuels les plus fréquents :

- Psychologue ou thérapie (1) ;
- Magasinage (1) ;
- SAAQ (2) ;
- Visite familiale à St-Bruno et Lachute (3) ;
- Déménagement (3) ;
- Palais de justice : Montréal et St-Hyacinthe (4) ;
- Aide sociale (6) ;
- Rendez-vous médical (17) ;

Quelques activités ont été organisées avec l'aide des bénévoles :

- Une sortie au Jardin botanique a été organisée le 31 octobre 2006 ;
- La soirée de Noël des résidentes a eu lieu le 21 décembre 2006 à notre ressource ;
- Sortie à l'Érablière le Rossignol, à Ste Julie, Québec, le 30 mars 2007.

## **SERVICE DE CONSEILS JURIDIQUES**

Le mandat de Maître Lida Nouriaie a débuté en septembre/octobre 2006 auprès des femmes détenues à la Maison Tanguay, à la Maison de transition Thérèse-Casgrain, à l'Établissement Joliette, à l'Institut Philippe-Pinel de Montréal ainsi qu'auprès des femmes en externe en communauté. Ce rapport, couvrant la période du 21 septembre 2006 au 30 avril 2007, résume les demandes de 85 détenues et des interventions auprès d'elles.

Son objectif premier auprès de ces femmes en est un d'efficacité et de promptitude à répondre à leurs demandes, que ce soit par des conversations téléphoniques et/ou par des rencontres. Plusieurs d'entre elles ne sont pas au fait des procédures judiciaires et elle se fait un devoir de les informer dès la première rencontre afin de les sécuriser dans leurs démarches.

Un autre de ses objectifs en est un d'autonomie, soit de les amener à participer aux solutions possibles pour améliorer leur condition pendant leur détention et de les informer le plus possible au niveau judiciaire ou autre et, par le fait même, les rendre autonomes à leur sortie. Donc, elle est présentement à la préparation d'un cahier explicatif concernant les Procédures judiciaires, le Curateur public, le Mandat en cas d'incapacité, le Testament, la Procuration, les Successions, les Saisies et Dépôt volontaire, la Séparation/Divorce, la Pension alimentaire, le Pardon, les Libérations conditionnelles fédérales et provinciales, et aussi comment chercher les informations quant aux amendes impayées, les contraventions et le rôle du percepteur d'amendes, les ressources extérieures comme les Alcooliques Anonymes, les maisons d'hébergement, etc. Les clientes y trouveront aussi plusieurs liens sur différents sites

Internet et numéros de téléphones utiles. Cette documentation leur sera assurément profitable et répondra à plusieurs questions fondamentales.

## **RÉGIONALISATION**

### **1. – CENTRE ELIZABETH FRY DE L'OUTAOUAIS**

En juillet 2006, suite à plusieurs mois de préparation, les Services correctionnels du Québec ont accepté de bonifier le budget du centre afin que nous puissions évoluer d'un statut de famille d'accueil à un statut de ressource d'hébergement à part entière. Ces changements ont été bénéfiques pour la coordonnatrice ainsi que pour le développement des services offerts aux femmes de cette région. L'entente établie avec la direction des SCQ a porté fruit. Nous avons maintenant l'opportunité de poursuivre notre mission auprès des femmes judiciairisées tout en maintenant les services offerts actuels et en visant une pérennité de la ressource.

La coordonnatrice a embauché des intervenantes contractuelles qui travaillent les soirées/nuits et les fins de semaine. Les intervenantes qui travaillent les soirs de la semaine débutent à 16 h 30 et terminent le lendemain à 8 h 30. Compte tenu que le centre peut accueillir seulement 2 résidentes à la fois, les intervenantes peuvent se coucher après que les résidentes dorment mais elles demeurent disponibles en cas d'urgence. Pour les fins de semaine, l'intervenante débute le vendredi 16 h 30 et termine le lundi matin 8 h 30. En tout temps, il y a une intervenante en disponibilité.

L'équipe des intervenantes contractuelles est stable. De plus, il y a eu l'embauche d'une intervenante communautaire à temps plein ce qui a permis de doubler les effectifs du centre au plan de l'équipe professionnelle. De sorte que la clientèle reçoit davantage de services avec une équipe compétente et diversifiée.

- Le Centre peut dorénavant accueillir en hébergement 3 à 4 clientes à la fois.
- Le programme de surveillance communautaire a évolué de 26 à 66 femmes.
- Le Centre offrira en juin prochain pour la première fois le programme de gestion de la colère et des émotions.
- Le nombre de participantes au programme E.V.E. est en augmentation.
- Le taux de réussite est établi à 75 % pour la période visée.

Nous sommes fières du chemin parcouru et du travail accompli par l'équipe du Centre Elizabeth Fry de l'Outaouais. Nous sommes assurées qu'elles pourront poursuivre leurs projets tout en continuant de dispenser des services adaptés aux besoins des femmes et ce, dans l'espoir de contribuer de façon significative à la réinsertion sociale des femmes judiciairisées de l'Outaouais.

## **2. – CENTRE ELIZABETH FRY DE LA MAURICIE**

Depuis l'ouverture du Centre Elizabeth Fry de la Mauricie, il y a eu 151 ouvertures de dossiers et pour la période qui nous intéresse, 40 dossiers sont actifs dont 18 sont nouveaux.

Pendant cette période, il y a eu trois programmes longs complétés à Trois-Rivières, et un quatrième est en cours qui se terminera en mai 2007. De plus, trois clientes ont bénéficié du programme court en individuel.

Un programme long de 8 sessions en Gestion de la colère a été complété le 19 avril 2006. De plus, trois autres programmes longs ont été complétés.

Au 31 mars 2007, le nombre de jours d'occupation était de 58 jours, pour un seul séjour qui se voulait une sortie préparatoire à la libération conditionnelle du Québec. Durant tout son séjour, la cliente était accompagnée de sa fille âgée de trois ans.

## **ACTIVITÉS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

- Membre du conseil d'administration de l'ASRSQ, nous avons participé à plusieurs rencontres au cours de l'année;
- Membre de la table correctionnelle de la région de Montréal, nous avons participé à diverses rencontres sur l'orientation de la prestation de services offerts à la clientèle contrevenante ainsi qu'à l'implantation de la loi 89;
- Membre du Comité Consultatif des Citoyens de l'Établissement Joliette, nous avons participé à plusieurs rencontres afin de sensibiliser la direction sur les besoins des femmes incarcérées;
- Responsable du travail de défense de droits pour la région du Québec auprès de l'Association Canadienne des Sociétés Elizabeth Fry, nous avons offert aux femmes à Joliette et à Pinel, un soutien au plan de la défense de leurs droits et nous les avons représentées auprès de la direction de ces institutions;
- Membre du comité sur la régionalisation des femmes sous sentence fédérale de l'Association Canadienne des Sociétés Elizabeth Fry, nous avons représenté la région du Québec sur ce comité;
- Membre du comité C-9/C-10, nous avons organisé plusieurs réunions sur les différentes réformes législatives en matière de justice du gouvernement Harper;
- Nous avons édité un numéro de la revue Femmes et Justice;
- Nous avons participé à un comité de travail sur la question de l'implantation d'un modèle de justice réparatrice à Joliette;
- Nous avons assisté au 10<sup>e</sup> anniversaire de l'Établissement Joliette;
- Nous avons initié un projet d'ateliers d'art et d'exposition pour les femmes en milieu carcéral ainsi que coordonné les activités du comité de travail du projet *Agir par l'imaginaire*;
- Nous avons écrit un article dans la revue Porte Ouverte de l'ASRSQ sur l'intervention auprès des femmes judiciairisées;
- Nous avons géré la croissance du programme de surveillance communautaire;
- Nous avons préparé les travaux d'agrandissement de la SEFQ;

- Nous avons préparé l'assemblée générale de l'Association Canadienne des Sociétés Elizabeth Fry;
- Nous avons rencontré à plusieurs reprises la mandataire des Sœurs de Ste-Anne sur la question de la gestion des différentes activités financées par la communauté.
- Nous avons rencontré les étudiants de criminologie à l'Université de Montréal afin de les sensibiliser sur la question des droits des personnes incarcérées;
- Nous avons siégé sur un comité de travail concernant l'implantation d'un programme de déjudiciarisation pour les prostituées;
- Nous avons participé à un projet de recherche sur les femmes souffrant de santé mentale en milieu carcéral;
- Nous avons coordonné les activités du comité de lecture de notre projet de livre sur les femmes en justice pénale;
- À l'automne 2007, la directrice générale a reçu le prix Robert-Sauvé décerné par la Commission des affaires juridiques pour sa contribution concernant les droits des personnes démunies. Un prix dont elle est particulièrement fière.

## **FORMATIONS**

### **Les formations suivies par le personnel**

- Délinquance sexuelle
- Secourisme et RCR
- Violence dans les couples lesbiens
- Outil d'évaluation intitulé *Débat alcool/drogue*

## **ENJEUX ACTUELS ET À VENIR**

Notre organisme, en 2007, franchira le cap de ses trente ans d'existence. En regardant le chemin parcouru, nous pouvons être fières du travail accompli jusqu'à maintenant. Cependant, nous sommes aussi conscientes que malgré le travail accompli, il reste encore beaucoup à faire.

Notre principal défi comme organisation est de ne pas nous contenter du travail accompli jusqu'à aujourd'hui. Nous devons continuer d'être à l'avant-scène dans le domaine pénal en ce qui a trait aux femmes afin de promouvoir leurs droits, défendre leurs intérêts et sensibiliser la société à leurs besoins. De plus, nous avons comme responsabilité, non seulement de leur offrir des services de qualité, mais que nos services doivent faire la différence dans la vie de ses femmes.

La mission de la Société Elizabeth Fry du Québec est unique et essentielle. Elle exige de ses membres tant bénévoles que salariés que nous nous dépassions. Les besoins sont grands et les femmes ont besoin de nous. La Société doit évoluer en répondant aux besoins de ses clientes et demeurer dynamique et pleine de projets pour les femmes que nous aidons, soutenons et défendons.